
COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2021-02-07-F

Demande de subventions pour la réalisation
d'un Centre Municipal de Santé- CMS dans
le quartier de la redoute

SÉANCE DU 4 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le **QUATRE FEVRIER** les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **VINGT-NEUF JANVIER**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENTS.ES

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M.ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M.DAUMONT LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, M.NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. BERTRAND, M. LECOQ, M.BEDOURET, Mme CAZALS

EXCUSE.E.S – REPRESENTE.E.S

Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme MICHEL	a donné mandat à	M.ORJEBIN
Mme JANIAUX	a donné mandat à	Mme LELU
M.MATHIEU	a donné mandat à	M.BERTRAND
M.GUYOT	a donné mandat à	M.LECOQ
Mme AMSELLEM-SIMONNET	a donné mandat à	Mme CHAMBRE MARTIN

ETAIT ABSENTE

Mme INDJA

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme KLOPP ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

Délibération n°2021-02-07-F

Demande de subventions pour la réalisation
d'un Centre Municipal de Santé- CMS
dans le quartier de la redoute

LE CONSEIL,

VU les articles L2121.29, L2122.21, L2311.2 et 2331.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le projet de nouveau bâtiment situé dans le quartier de « La Redoute », Q.P.V. devant accueillir le nouveau Centre Municipal de Santé,

CONSIDERANT la répartition financière faite par les services municipaux

CONSIDERANT les possibilités d'aides financières consenties par l'Agence Régionale de Santé et la Région d'Île-de-France et l'Etat au titre de la dotation de solidarité à l'investissement local (D.S.I.L.),

CONSIDERANT qu'il appartient à la Municipalité, dans un souci de bonne gestion, de rechercher les subventions permettant de financer les projets votés par le Conseil Municipal,

CONSIDERANT la décision du Conseil municipal d'inscrire au budget les crédits concourant à la réalisation des projets faisant l'objet de demandes de subventions,

SUR avis de la Commission des Finances,

À L'UNANIMITÉ

DECIDE

Article 1 : D'approuver l'opération et le montant des travaux estimés à 5.210.278€ T.T.C.

Article 2 : D'approuver le plan de financement portant une demande de subvention à l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France de 400.000€, une demande de 250.000€ au Conseil régional d'Île-de-France et une demande de subvention de l'Etat (D.S.I.L.) de 651.300€.

Article 3 : D'autoriser le Maire ou son/sa représentant.e à déposer auprès des organismes pressentis les demandes de subventions aux taux maximaux pour l'opération de construction du centre de santé

Article 4 : D'autoriser le Maire ou son/sa représentant.e à signer toutes les conventions nécessaires pour l'octroi de ces subventions

POUR EXTRAIT CONFORME

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le 09.FEV.2021
Publication
le 09.FEV.2021
Notification
le
Certifié exécutoire



Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire

